

DWS Investment S.A.

# DWS India

Rapport annuel 2023  
FCP de droit luxembourgeois



Investors for a new now



**DWS India**

# Sommaire

Rapport annuel 2023  
pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

2 / Informations

4 / Rapport annuel et comptes annuels  
DWS India

10 / Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

14 / Informations sur la rémunération des collaborateurs

16 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

# Informations

**Le fonds cité dans ce rapport est soumis au droit luxembourgeois.**

## Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre,


reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 31 décembre 2023** (sauf indication contraire).

## Prospectus de vente

L'achat de parts de fonds est basé sur le prospectus de vente et le règlement de gestion actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », accompagnés du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

## Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux porteurs de parts, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. Les cours d'émission et de rachat sont en outre publiés dans chaque pays où les actions sont commercialisées, dans des médias appropriés (p. ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.).



# **Rapport annuel et comptes annuels**

# Rapport annuel DWS India

## Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du fonds DWS India est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible en euros. Pour ce faire, le fonds investit son actif principalement en actions, certificats d'action, obligations convertibles et à warrant ainsi qu'en bons de jouissance et en bons de souscription d'actions d'émetteurs ayant leur siège en Inde ou d'émetteurs ayant leur siège en dehors de l'Inde, mais dont l'activité principale est en Inde. Pendant la période sous revue allant du 1er janvier au 31 décembre 2023, le fonds DWS India a enregistré une plus-value de 11,2 % par part (classe de parts LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI India 10/40, a pour sa part augmenté de 16,4 % sur la même période (respectivement en euro).

## Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël/Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales

## DWS India

Performance des classes de parts comparée à l'indice de référence (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0068770873	11,2 %	40,5 %	64,2 %
Classe TFC	LU1799928251	12,3 %	44,7 %	71,6 %
MSCI India 10/40		16,4 %	57,3 %	83,4 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Alors que les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours significatives au cours de l'année 2023, les bourses des marchés émergents ont connu des progressions nettement moins importantes. Une part importante de la performance positive a notamment été réalisée au quatrième trimestre 2023, les investisseurs anticipant de plus en plus la fin du cycle de hausse des taux et une baisse des taux l'année suivante. Alors que les marchés chinois des actions ont clôturé l'année sur une note nettement négative, les actions indiennes,

que de nombreux investisseurs considéraient comme de plus en plus attrayantes par rapport aux entreprises chinoises, se sont nettement mieux comportées grâce à un environnement macroéconomique plus favorable et à une évolution démographique positive en Inde. Dans ce contexte, les titres détenus dans le portefeuille ont pu apporter dans l'ensemble une contribution nettement positive au résultat des placements.

## Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS India

### État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs) :</b>		
Secteur financier	60 285 720,66	31,91
Technologies de l'information	27 878 581,41	14,75
Industrie	20 959 422,43	11,09
Biens de consommation courante	18 505 177,41	9,79
Biens de consommation durables	17 274 396,88	9,14
Santé	16 731 718,22	8,85
Énergie	16 070 192,66	8,50
Services de communication	6 941 719,84	3,67
Autre(s)	1 332 825,94	0,71
<b>Total actions :</b>	<b>185 979 755,45</b>	<b>98,41</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>11 163 006,74</b>	<b>5,90</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>77 214,75</b>	<b>0,04</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>	<b>51 771,06</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-8 238 340,51</b>	<b>-4,36</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur parts</b>	<b>-42 062,31</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>188 991 345,18</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.



# DWS India

## État de l'actif au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>185 979 755,45</b>	<b>98,41</b>
<b>Actions</b>							
ABB India (demat.) (INE117A01022)	Unité	11 230		28 518	INR	4 671,0000	0,30
Apollo Hospitals Enterprises (INE437A01024)	Unité	57 614			INR	5 708,0000	1,89
Ashok Leyland (INE208A01029)	Unité	2 469 132		2 322 935	INR	181,1500	2,57
Axis Bank (INE238A01034)	Unité	522 211			INR	1 100,1000	3,31
Bajaj Finance (INE296A01024)	Unité	21 745		38 697	INR	7 315,0000	0,92
Bharat Electronics (INE263A01024)	Unité	2 311 847	2 311 847		INR	183,5000	2,44
Bharat Forge (INE465A01025)	Unité	153 180	31 356		INR	1 238,0000	1,09
Bharti Airtel (INE397D01024)	Unité	619 626	134 688	37 091	INR	1 030,0000	3,67
Cholamandalam Investment and Finance Co. (INE121A01024)	Unité	130 910	144 890	13 980	INR	1 260,0000	0,95
Cipla IR 2 (INE059A01026)	Unité	132 277	132 277		INR	1 250,0000	0,95
City Union Bank (INE491A01021)	Unité	2 167 901	2 555 850	387 949	INR	148,8000	1,86
Crompton Greaves Consumer Electricals (INE299U01018)	Unité	292 155			INR	310,5000	0,52
Dabur India (INE016A01026)	Unité	465 584	32 742		INR	556,6500	1,49
Dr Reddy's Laboratories (INE089A01023)	Unité	69 119	14 888	24 645	INR	5 804,0000	2,31
Federal Bank (INE171A01029)	Unité	1 018 152	1 018 152		INR	156,4500	0,92
Havells India (INE176B01034)	Unité	53 909	53 909		INR	1 367,7500	0,42
HCL Technologies (INE860A01027)	Unité	573 425	476 148	49 570	INR	1 468,0000	4,85
HDFC Bank Mumbai (INE040A01034)	Unité	752 583	451 716	157 500	INR	1 708,6500	7,40
Hindustan Unilever (INE030A01027)	Unité	267 207	21 158		INR	2 659,7000	4,09
ICICI Bank (demat.) (INE090A01021)	Unité	901 775		69 385	INR	998,4000	5,18
Indian Hotels (INE053A01029)	Unité	726 495	524 075		INR	438,1500	1,83
Infosys (INE009A01021)	Unité	779 742			INR	1 542,6500	6,92
ITC (INE154A01025)	Unité	493 149	493 149		INR	462,0000	1,31
Jio Financial Services (INE758E01017)	Unité	454 350	454 350		INR	232,9500	0,61
Kajaria Ceramics (INE217B01036)	Unité	45 621	45 621		INR	1 308,0000	0,34
Kotak Mahindra Bank (INE237A01028)	Unité	35 646		51 433	INR	1 904,0000	0,39
Larsen and Toubro IR 2 (INE018A01030)	Unité	247 051		146 555	INR	3 520,0000	5,01
Mahindra & Mahindra (new) (INE101A01026)	Unité	201 457			INR	1 725,0000	2,00
Maruti Suzuki India (INE585B01010)	Unité	59 678	20 958		INR	10 301,8500	3,54
Max Healthcare Institute (INE027H01010)	Unité	270 238	35 740		INR	686,0000	1,07
Motherson Sumi Wiring India (INE0FS801015)	Unité	441 149	441 149		INR	61,7000	0,16
Oberoi Realty (INE093I01010)	Unité	26 815	9 599	89 886	INR	1 427,0000	0,22
Power Finance (INE134E01011)	Unité	1 091 043	373 468		INR	382,4000	2,40
Reliance Industries (INE002A01018)	Unité	454 350	454 350	454 350	INR	2 587,0000	6,77
SBI Life Insurance Company (INE123W01016)	Unité	122 893			INR	1 432,1000	1,01
Sobha (INE671H01015)	Unité	85 211		89 675	INR	989,0000	0,49
State Bank of India (demat.) (INE062A01020)	Unité	761 766	135 874	344 161	INR	641,7000	2,81
Sun Pharmaceutical Industries (INE044A01036)	Unité	363 113	195 692		INR	1 260,0500	2,63
Tata Consultancy Services (INE467B01029)	Unité	136 440	38 123		INR	3 800,0000	2,98
Tata Consumer Products (demater.) IR 1 (INE192A01025)	Unité	462 493			INR	1 089,0000	2,90
ICICI Bank ADR (US45104G1040)	Unité	357 387			USD	24,2200	4,15
Reliance Industries GDR 144a (US7594701077)	Unité	58 084		6 685	USD	62,5000	1,74
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>185 979 755,45</b>	<b>98,41</b>
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>11 163 006,74</b>	<b>5,90</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro	EUR	836 224,56			%	100	0,44
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Livre sterling	GBP	3 880,90			%	100	0,00
Roupie indienne	INR	686 075 107,66			%	100	3,95
Dollar américain	USD	3 160 050,87			%	100	1,51
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>77 214,75</b>	<b>0,04</b>
Intérêts à recevoir	EUR	13 320,84			%	100	0,01
Dépôts de garantie (Initial Margin)	EUR	63 893,91			%	100	0,03
<b>À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>						<b>51 771,06</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif <sup>1)</sup></b>						<b>197 271 748,00</b>	<b>104,38</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-8 238 340,51</b>	<b>-4,36</b>
Autres engagements divers	EUR	-8 238 340,51			%	100	-4,36
<b>Engagements découlant d'opérations sur parts</b>						<b>-42 062,31</b>	<b>-0,02</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>188 991 345,18</b>	<b>100,00</b>

## DWS India

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe LC .....	EUR	3 692,37
Classe TFC .....	EUR	174,35
<b>Nombre de parts en circulation</b>		
Classe LC .....	Unité	51 073,054
Classe TFC .....	Unité	2 354,406

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

MSCI India 10-40 NET EUR Index

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	80,479
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	101,729
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	89,601

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre sterling .....	GBP	0,869600	= EUR	1
Roupie indienne .....	INR	91,939000	= EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,104900	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

La société de gestion détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par la société de gestion sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus du fonds, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

1) Ne contient aucune position négative.

## DWS India

### Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

#### I. Revenus

1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	2 005 426,41
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	345 219,11
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-486 163,67
4. Autres revenus .....	EUR	248,01

**Total des revenus .....** EUR **1 864 729,86**

#### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement et dépenses similaires .....	EUR	-25 594,22
dont :		
Intérêts précomptés .....	EUR	-2 206,64
2. Commission de gestion .....	EUR	-3 432 548,96
dont :		
Frais forfaitaires .....	EUR	-3 432 548,96
3. Autres dépenses .....	EUR	-87 062,09
dont :		
Taxe d'abonnement .....	EUR	-87 062,09

**Total des dépenses .....** EUR **-3 545 205,27**

**III. Revenus ordinaires, nets .....** EUR **-1 680 475,41**

#### IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées .....	EUR	9 326 131,24
2. Moins-values réalisées .....	EUR	-5 565 829,30

**Résultat des opérations de vente .....** EUR **3 760 301,94**

**V. Résultat réalisé au cours de l'exercice .....** EUR **2 079 826,53**

1. Variation nette des plus-values non réalisées .....	EUR	16 126 328,50
2. Variation nette des moins-values non réalisées .....	EUR	1 042 719,69

**VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice .....** EUR **17 169 048,19**

**VII. Résultat de l'exercice .....** EUR **19 248 874,72**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

### Total des frais sur encours / Frais de transaction

#### Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le ratio du total des frais sur encours (TFE) des classes de parts s'élevait à :

classe LC 2,05 % par an, classe TFC 1,05 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe de parts considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 73 945,47 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Évolution de l'actif du fonds

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice .....</b>	EUR	<b>181 165 586,36</b>
1. Encaissement (net) .....	EUR	-11 480 938,57
a) Encaissements liés aux ventes de parts .....	EUR	15 282 526,28
b) Décaissements liés aux rachats de parts .....	EUR	-26 763 464,85
2. Régularisation des revenus et des dépenses .....	EUR	57 822,67
3. Résultat de l'exercice .....	EUR	19 248 874,72
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées .....	EUR	16 126 328,50
Variation nette des moins-values non réalisées .....	EUR	1 042 719,69
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	EUR	<b>188 991 345,18</b>

### Composition des plus-values / moins-values

<b>Plus-values réalisées (y compris la régularisation des revenus) .....</b>	EUR	<b>9 326 131,24</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	9 326 051,08
Opérations de change (à terme) .....	EUR	80,16
<b>Moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus) .....</b>	EUR	<b>-5 565 829,30</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-4 567 677,79
Opérations de change (à terme) .....	EUR	-998 151,51
<b>Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....</b>	EUR	<b>17 169 048,19</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	17 171 798,36
Opérations de change (à terme) .....	EUR	-2 750,17

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

#### Actif du fonds en fin d'exercice

2023 .....	EUR	188 991 345,18
2022 .....	EUR	181 165 586,36
2021 .....	EUR	182 854 090,49

#### Valeur liquidative en fin d'exercice

2023	Classe LC .....	EUR	3 692,37
	Classe TFC .....	EUR	174,35
2022	Classe LC .....	EUR	3 321,43
	Classe TFC .....	EUR	155,32
2021	Classe LC .....	EUR	3 391,46
	Classe TFC .....	EUR	157,01

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.  
39, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél : +352 22 51 51 1  
Fax : +352 22 51 71  
E-mail : info@kpmg.lu  
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des porteurs de parts de  
DWS India  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg**

## **RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ**

### **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds DWS India (« le fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2023, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du fonds DWS India au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au directoire de la société de gestion. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité du directoire de la société de gestion**

Le directoire de la société de gestion est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement et la présentation des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le directoire de la société de gestion est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds en matière de poursuite de ses activités et, si cela est pertinent, de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuation comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

### **Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels**

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le directoire de la société de gestion, des estimations comptables faites, et des informations explicatives sincères.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuité des activités comme base de reddition des comptes par le directoire de la société de gestion ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent conduire à ce que le fonds ne puisse plus poursuivre ses activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations explicatives, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 17 avril 2024

KPMG Audit S.à r.l.  
Cabinet de révision agréé

Mirco Lehmann



# **Informations complémentaires**

# Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

## Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

## Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2023, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

## Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

## Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.



## Rémunération pour l'année 2023

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2023 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2024 au titre de l'exercice 2023, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2023, la direction a fixé à 82,5 % le taux de redistribution de la composante DWS.

## Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

## Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2023 <sup>1)</sup>

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	99	
Rémunération globale <sup>2)</sup>	15 739 813	EUR
Rémunération fixe	12 528 700	EUR
Rémunération variable	3 211 113	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale <sup>3)</sup>	1 476 953	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques <sup>4)</sup>	0	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 077 858	EUR

<sup>1)</sup> Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

<sup>2)</sup> Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

<sup>3)</sup> La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le membre du directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors des membres du directoire.

<sup>4)</sup> Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

## DWS India

---

**Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A**

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

## **Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal**

DWS Investment S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg  
Fonds propres au 31 décembre 2023 :  
375,1 millions d'euros  
avant affectation du bénéfice

## **Conseil de surveillance**

Manfred Bauer  
Président  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Dr. Matthias Liermann  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Holger Naumann  
DWS Group GmbH & Co. KGaA,  
Frankfurt / Main

Claire Peel (jusqu'au 31 juillet 2023)  
Frankfurt / Main

Frank Rückbrodt  
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,  
Luxembourg

## **Directoire**

Nathalie Bausch  
Présidente  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Leif Bjurström  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Barbara Schots (jusqu'au 21 mars 2023)  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Michael Mohr (depuis le 21 mars 2023)  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

## **Commissaire aux comptes**

KPMG Audit S.à r.l.  
39, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

## **Dépositaire**

State Street Bank International GmbH  
filiale du Luxembourg  
49, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

## **Gérant de portefeuille**

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstraße 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

## **Organisme distributeur, agent payeur et bureau d'information \***

LUXEMBOURG  
Deutsche Bank Luxembourg S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg

\* Concernant les autres distributeurs et agents  
payeurs, se reporter au prospectus de vente

Situation au : 1<sup>er</sup> mars 2024

**DWS Investment S.A.**

2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg  
Tél. : +352 4 21 01-1  
Fax : +352 4 21 01-9 00